

Appel à communications

***Religion et politique en démocratie :  
Comment la laïcité résiste à "l'esprit de religion"***

***Date limite pour proposer une communication : 16 février 2007***

Camille FROIDEVAUX-METTERIE, maître de conférence en science politique,  
*Université Paris II Panthéon-Assas, Institut d'Etudes Politiques de Paris*  
Ariane ZAMBIRAS, doctorante en sociologie, *Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales,*  
ATER à l'*Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.*

Les débats récents relatifs à la place de l'islam en contexte laïque ou à l'engagement public d'un certain protestantisme américain montrent assez que le lien entre politique et religion continue de faire problème dans les démocraties occidentales. Or ce lien n'a pas toujours reçu l'attention scientifique qu'il méritait de la part des politistes. Dans les années 70, le succès de la thèse de la sécularisation a relégué le questionnement dans le champ de la seule sociologie des religions. Puisque le christianisme avait définitivement perdu sa fonction de structuration de l'ordre social et que le phénomène religieux se cantonnait désormais dans la sphère privée, la religion ne devait pas être considérée comme un objet de la science politique.

Cette position a cependant évolué, à la faveur notamment de l'explosion d'un islam radical, de l'apparition d'une droite explicitement religieuse aux Etats-Unis ou encore de la renaissance sociale des religions dans les pays de l'ex-bloc soviétique. Du fait de la nature même de ces mouvements, tous caractérisés par l'ambition de faire se tenir ensemble les ordres temporel et spirituel, l'analyse s'est focalisée sur la menace qu'ils représentaient pour la laïcité. Or, à trop stigmatiser la dérive fondamentaliste des confessions chrétiennes et musulmane dans le cadre occidental, la réflexion a occulté une partie de la problématique, à savoir **l'exceptionnelle capacité de résistance de l'esprit de laïcité dans nos sociétés**. Nous entendons par là la combinaison de deux principes, liberté religieuse et séparation de l'Eglise et de l'Etat, assortie du dispositif institutionnel destiné à en assurer la pérennité. Intimement associé au fonctionnement des régimes démocratiques, *l'esprit de laïcité* doit régulièrement affronter *l'esprit de religion*, que celui-ci se manifeste de façon radicale, par la volonté de subordonner la sphère séculière aux préceptes spirituels, ou qu'il s'exprime plus indirectement, par le déploiement de thématiques proprement religieuses dans l'espace public.

Notre atelier a pour ambition d'explorer la nature du lien entre politique et religion en démocratie au regard de cette dialectique qui met en vis-à-vis **l'ambition de visibilité publique de certaines confessions et l'éventail des réponses que la laïcité leur oppose**. Nous souhaitons proposer un ensemble d'éclairages correspondant aux principaux débats sur le thème de la résistance de la laïcité face aux visées de *l'esprit de religion*.

Un premier éclairage portera sur le cas américain. La présence d'un protestantisme politiquement actif est bien connue; ce qui l'est moins, c'est la réalité de son impact sur la vie publique. A rebours des préjugés qui font des Etats-Unis une démocratie quasi théocratique, les deux organisateurs de cet atelier s'efforceront de rendre au protestantisme conservateur le rôle qui est le sien dans la conduite des affaires américaines. Camille Froidevaux-Metterie retracera l'histoire des combats manqués des protestants radicaux pour faire traduire leurs aspirations dans le droit; elle s'attachera à présenter leur offensive actuelle comme une énième réactivation d'une tradition présente depuis les origines de la nation. Sur la base d'une enquête de terrain qu'elle conduit dans le cadre de sa thèse, Ariane Zambiras montrera que

l'influence de l'appartenance religieuse dans le positionnement politique des protestants conservateurs est moins à comprendre en termes de causalité qu'en termes d'imaginaire ou de répertoire culturel.

Un second éclairage, un peu décalé, sera dirigé vers la Russie. Si celle-ci ne peut à l'évidence pas être qualifiée de démocratie, nous nous situons cependant dans le cadre du processus de démocratisation caractérisant la plupart des pays anciennement soviétiques, un cadre qui nous offre l'occasion d'observer les interactions qui se nouent entre la religion et un régime politique en phase d'enracinement. Kathy Rousselet examinera comment l'Eglise orthodoxe en est venue à occuper une place de plus en plus importante dans les rouages institutionnels russes, sa renaissance sur fond de quête identitaire et nationale étant allée de pair avec une définition finalement restrictive de la laïcité.

Pour être tout à fait complet, notre atelier s'enrichirait de la participation de **spécialistes de l'islam**, tout particulièrement considéré **dans le cadre français** (ou d'un autre pays européen) et/ou de **spécialistes de la laïcité** des aires géographiques non encore envisagées par l'atelier (Amérique du Sud et Asie notamment). Dans tous les cas, la proposition de communication devra s'insérer dans notre problématique générale d'une résistance de *l'esprit de laïcité* aux assauts de *l'esprit de religion*.

Nous espérons ainsi affiner la palette des possibles quant à la relation entre politique et religion dans le contexte laïque. Dans le cas de la France, qu'il s'agira précisément d'illustrer, nous avons l'expression la plus solide de *l'esprit de laïcité*, soit un système verrouillé interdisant toute manifestation publique de religiosité. Dans le cas américain, *l'esprit de laïcité* se caractérise par une certaine souplesse qui autorise la présence de *l'esprit de religion* sur la scène publique tout en empêchant la traduction juridique de valeurs religieusement fondées. Enfin, le cas russe nous montre que la laïcité s'avère fragile quand la religion est mobilisée au service de la construction nationale et de la consolidation du pouvoir.

La date limite de remise d'une proposition de communication est fixée au **16 février 2007**.

Le texte de la proposition ne devra pas excéder deux pages.

Il devra être envoyé aux organisateurs aux adresses suivantes :

- **cfroidevaux.metterie@free.fr**
- **ariane.zambiras@sciencespo-toulouse.fr**

La réponse sera donnée avant le 28 février.